



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE CENTRE SOUHAITE OBTENIR DES GARANTIES DU GOUVERNEMENT GAMBIEN POUR LA POURSUITE DES PRÉPARATIFS DU CONCOURS DE PROCÈS SIMULÉ

12 mai 2016

Dans une déclaration le 18 avril 2016, le Centre for Human Rights a exprimé sa vive préoccupation au sujet de la situation des droits de l'homme en Gambie, à la suite des événements du 14 au 16 avril 2016. Le Centre a appelé le gouvernement gambien à diligenter une enquête rapide et sérieuse sur les événements ; poursuivre en justice et sanctionner les auteurs ; libérer les personnes impliquées dans des manifestations pacifiques ; et fournir des soins médicaux adéquats aux personnes blessées dans les manifestations et en détention.

La situation des droits l'homme en Gambie est d'autant plus préoccupante que le Centre, dans le cadre d'un partenariat, a accepté d'organiser en Gambie le 25e Concours Africain de Procès Simulé des Droits de l'Homme en Gambie, du 16 au 21 octobre 2016. L'organisation du Concours Africain en Gambie fait partie des événements marquants l'Année Africaine des Droits de l'Homme. À la lumière des violations graves des droits humains observées en Gambie, le Centre s'engage à discuter avec ses partenaires - la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et l'Université de la Gambie – en vue de transférer l'organisation du Concours Africain de la Gambie vers un autre pays.

Après avoir consulté nos partenaires, nous acceptons, malgré les récents événements malheureux, de continuer les préparatifs du Concours en Gambie. Notre accord pour la poursuite des préparatifs tient compte des éléments suivants : (i) l'organisation du Concours coïncide non seulement avec la session de la Commission Africaine, mais aussi celle de la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et du Comité Africain d'Experts sur les Droits et le Bien-Être de l'Enfant, ce qui pourrait poser de nouveaux défis en terme organisationnel si un transfert du Concours était décidé. (ii) L'événement se tiendra dans à peine six mois, ce qui rend complexe toute modification en termes d'organisation. (iii) La réunion conjointe des trois organes des droits de l'homme UA, ainsi que le Concours Africain, seront l'occasion pour les acteurs des droits humains de discuter de la situation des droits de l'homme en Gambien en prélude aux prochaines élections.

Bien que nous mesurons l'importance de l'invitation adressée au Centre for Human Rights à organiser le Concours Africain en Gambie, comme dénominateur commun aux sessions des trois organes de l'UA des droits de l'homme, nous restons préoccupés par la situation en Gambie. Nous avons donc demandé à la Commission Africaine, à travers son Président, d'obtenir par écrit les

assurances suivantes du gouvernement gambien :

- Les visas seront délivrés à tous les organisateurs et participants au Concours Africain qui remplissent les conditions habituelles de délivrance de visa.
- Le gouvernement veillera à la sûreté et à la sécurité de tous les organisateurs et participants au Concours. Le concours devra se tenir sans aucune entrave.
- Le Concours Africain se tiendra sans entrave

Nous espérons que le Concours continuera à être perçu comme ce qu'il a toujours été : un forum de débats sur les questions des droits de l'homme qui revêtent une importance particulière pour la Gambie, et pour l'Afrique, de manière générale. En participant au Concours Africain en Gambie, nous espérons qu'une autre génération de jeunes juristes africains et de militants des droits humains relèvera le défi d'une Afrique meilleure, respectueuse des droits de l'homme.

Le Centre poursuivra sur le long terme sa campagne pour transférer ailleurs le Secrétariat de la Commission Africaine de la Gambie.

Pour de plus amples informations veuillez contacter :

Prof Frans Viljoen

Directeur

Centre for Human Rights

University of Pretoria

Tel: (012) 420 3228 / 3810

Email: frans.viljoen@up.ac.za